

MA RÉGION EST LÀ!

Numéro hors-série
du magazine de la
Région Bourgogne-
Franche-Comté
Nièvre

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

CE QUE MA RÉGION FAIT POUR MOI

Déplacements, études, loisirs, développement de votre entreprise, vous pouvez bénéficier du soutien de votre Région.

Retrouvez les actions de votre Région dans votre département



CE QUE FAIT MA RÉGION

En un coup d'œil, toutes les compétences de la Région
PAGE 4



AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Le point sur le ticket mobilité mis en œuvre par la Région
PAGE 9

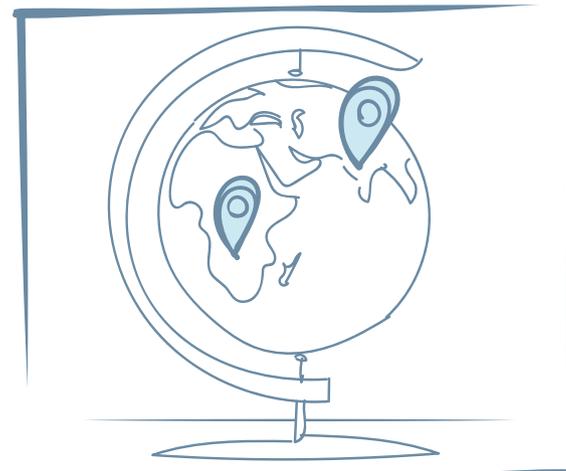


VERS LES AUTRES, VERS DEMAIN

Les priorités de l'action régionale
PAGE 10

CE QUE MA RÉGION FAIT

La Région agit au plus près des territoires afin de faire de la Bourgogne-Franche-Comté une région toujours plus attractive, dans laquelle chacun peut construire son parcours de vie. Elle met en œuvre des mesures concrètes qui améliorent au quotidien la qualité de vie des habitants. Qu'il s'agisse des tarifs des transports, du financement des formations ou encore de la rénovation de logements... Votre Région est là !



2 POUR FAIRE MES ÉTUDES À L'ÉTRANGER, MA RÉGION EST LÀ !

Il n'y a rien de plus enrichissant qu'une expérience à l'étranger. Et sur un CV, c'est un sacré plus ! C'est pourquoi **la Région propose des dispositifs pour encourager les jeunes qui souhaitent étudier à l'étranger**. Que ce soit dans le cadre d'études ou de stages, les aides sont cumulables avec l'aide à la mobilité internationale (de l'Éducation nationale) et l'allocation Erasmus+ (Union européenne). Et ça marche aussi pour ceux qui sont en apprentissage. **Go!**

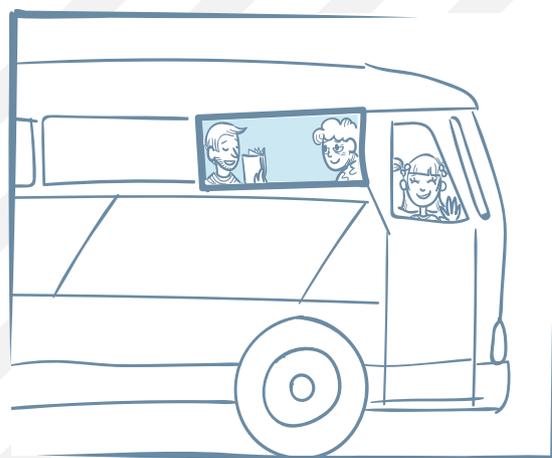


1 POUR M'AIDER À ME FORMER, MA RÉGION EST LÀ !

Lycéens, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés en formation continue : de l'entrée en seconde ou au CFA, et pendant toute la durée de la vie professionnelle, en passant par l'enseignement supérieur, **vo**tre Région vous accompagne et vous informe à chaque étape de votre parcours d'orientation et de formation. Adapter l'offre des formations aux mutations du marché du travail, c'est agir concrètement pour l'emploi !

3 MA RÉGION M'AIDE À FINANCER MON PERMIS DE CONDUIRE !

Passer son permis de conduire, une obligation ? Oui ! Car sans permis, aujourd'hui, difficile de prétendre à un emploi. **La Région a choisi d'aider les jeunes (16-25 ans) à financer cet examen. Une aide de 500 euros, sous condition de ressources**, peut être attribuée. Il est demandé aux jeunes en contrepartie d'effectuer 15 heures de bénévolat dans une association de leur choix.



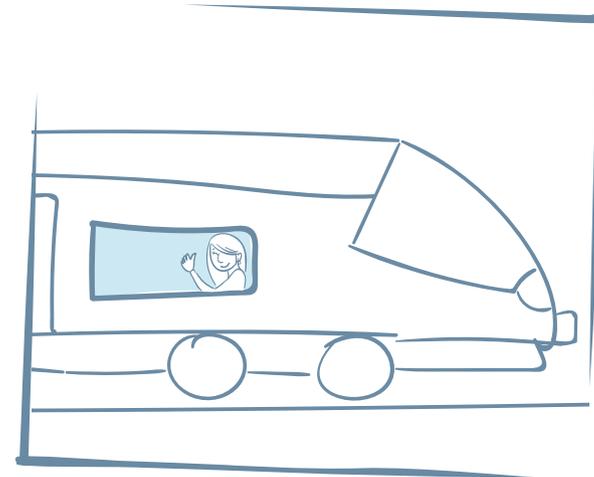
5 POUR VOYAGER À DEMI-TARIF EN TER, MA RÉGION EST LÀ !

Avec le tarif jeune moins de 26 ans, tous vos trajets en TER Bourgogne-Franche-Comté sont à moitié prix toute l'année, y compris vers Paris via Laroche-Migennes et Sens. Des exemples ? 5 euros pour un trajet Dole - Besançon, 17,50 euros pour un Dijon - Paris-Bercy.



4 POUR VOYAGER EN CAR À 1,50 EURO, MA RÉGION EST LÀ !

1,50 euro : c'est désormais le seul et unique tarif pour voyager en car sur les lignes interurbaines de Bourgogne-Franche-Comté. Simple et attractif, ce coût réduit incarne le choix régional d'assurer la mobilité partout et pour tous. Plus d'infos sur www.viamobigo.fr

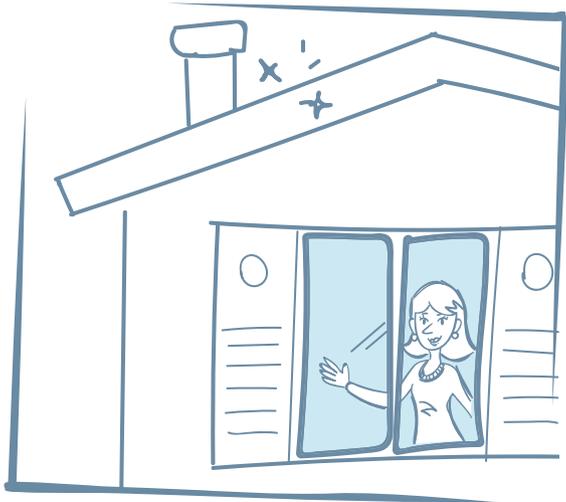


POUR SAVOIR TOUT CE QUE VOTRE RÉGION FAIT POUR VOUS
RETROUVEZ TOUTES LES MESURES SUR WWW.BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR/MA-REGION-EST-LA

IT POUR MOI...

6 POUR M'AIDER À RÉNOVER MON LOGEMENT, MA RÉGION EST LÀ !

Jusqu'à 5 000 euros d'aides : c'est ce que la Région propose pour la rénovation d'un logement selon les normes Bâtiment Basse Consommation (BBC) qui garantissent des améliorations de consommation d'énergies dans les logements. Le service public de l'efficacité énergétique, créé par la Région, vous guide dans vos travaux grâce à des outils simples comme l'audit énergétique (état des lieux, scénarios de travaux avec chiffrage...). ■

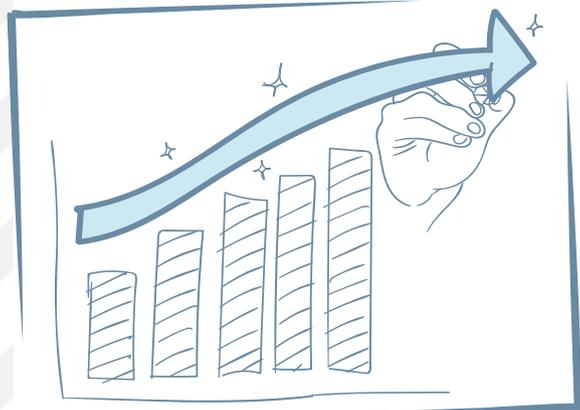


8 POUR ME FAIRE PROFITER DE LA CARTE AVANTAGES JEUNES, MA RÉGION EST LÀ !

Avec la Carte Avantages Jeunes, les moins de **30 ans bénéficient de réductions et gratuités proposées par les 2 000 partenaires** dans les domaines de la culture (théâtre, festivals, cinéma, musées...), des sports et loisirs (ski alpin et nordique, piscines, patinoires, bowlings, parcs de loisirs...), des boutiques et commerces (livres, papeteries, alimentation, habillement...). Plus de 100 000 jeunes Bourguignons-Francs-Comtois en profitent chaque année ! ■

7 POUR AIDER AU DÉVELOPPEMENT DE MON ENTREPRISE, MA RÉGION EST LÀ !

À chaque stade de leur développement, **la Région accompagne les entreprises pour les aider à franchir les étapes clés : investissements, innovation, export, réflexions stratégiques, etc.** De multiples possibilités de financement existent, sous forme d'aides directes ou d'outils d'ingénierie financière, déclinables au cas par cas, selon les besoins et le contexte (création, mutation, développement, pré-difficulté). ■



9 POUR M'AIDER À PAYER MA LICENCE SPORTIVE, MA RÉGION EST LÀ !

Voilà une aide qui va ravir les fondus de sport: tout lycéen, licencié simultanément dans l'association sportive de son établissement scolaire (UNSS) et dans un club de Bourgogne-Franche-Comté de son choix, **peut se faire rembourser l'équivalent de sa licence UNSS, à hauteur de 20 euros maximum.** Sport en club ou sport au lycée: plus besoin de choisir! Pour les sportifs en situation de handicap, la Région finance l'intégralité des licences souscrites auprès des clubs affiliés aux comités régionaux handisport et sport adapté. ■



Marie-Guite DUFAY

Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté

Notre région est jeune et bien vivante. Notre action s'affirme chaque jour davantage dans la bataille pour l'emploi et le combat pour la préservation de l'environnement et du climat. Les principes de solidarité et de fraternité qui me sont chers irriguent l'ensemble de nos politiques régionales.

Notre région est là, présente, proche, pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Nous investissons pour structurer et mailler notre territoire : dans les transports, le numérique, l'enseignement supérieur et la recherche, mais aussi dans l'économie, l'agriculture, pour plus d'attractivité.

Nous misons sur la contractualisation avec tous les territoires, ruraux comme urbains et métropolitains, au nom d'un aménagement équilibré et pour garantir l'accessibilité aux services publics.

Au quotidien, ce sont des tarifs de transports abordables, en car comme en TER, et des transports scolaires gratuits. Ce sont des maisons de santé accompagnées pour pouvoir mieux se soigner.

Nous investissons dans la formation tout au long de la vie, pour garantir l'emploi et anticiper les mutations professionnelles. Pour notre jeunesse, nous construisons les lycées de demain. Notre ambition : que nos jeunes puissent choisir leur orientation et des métiers dans les filières d'avenir.

Nous relevons le défi du changement climatique, par le développement des énergies renouvelables, l'engagement dans la filière hydrogène, la rénovation performante des logements, la création de l'Agence régionale de la biodiversité.

Dans ce numéro spécial de votre magazine *Ma Région*, vous découvrirez comment ces engagements se traduisent sur le terrain dans toute la Bourgogne-Franche-Comté.

Bonne lecture!

Ma Région est là est une publication de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Marie-Guite Dufay

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION : Séphora Grisey

RÉDACTRICE EN CHEF : Maëlle Olivier

RÉDACTION : Xavier Ducordeaux, Edwige Prompt,

Christophe Bidal, Maëlle Olivier

PHOTO COUVERTURE : Studio Romantic - stock.adobe.com

CONCEPTION : Service Communication Région

Bourgogne-Franche-Comté

MISE EN PAGE : Dartagnan / Tristan Fellmann

IMPRESSION : Vincent Imprimeries

Direction de la communication
et des relations avec les citoyens

4 square Castan - CS 51857 - 25031 Besançon Cedex

Imprimé sur papier 100% recyclé.

QUE FAIT MA RÉGION ?

Sur tout le territoire, la Région agit au quotidien pour chaque habitant de Bourgogne-Franche-Comté. De la formation à la transition énergétique, du développement économique aux transports, des lycées à l'agriculture, du sport au tourisme, de la jeunesse aux fonds européens, nous sommes tous concernés par les interventions de la Région !



AGRICULTURE-FORÊT-FILIÈRE BOIS

La Région accompagne le développement de l'agriculture et des entreprises agroalimentaires dans une logique de diversification et de durabilité. Elle soutient les exploitants à différents stades de leur développement. Elle œuvre également à la gestion durable des forêts et au développement de la filière bois.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Région soutient les initiatives des territoires (communes rurales, agglomérations, bourgs-centres...) et contribue à la mise en œuvre de la politique de la ville afin d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers.



CULTURE-PATRIMOINE

La Région accompagne les projets des acteurs culturels (compagnies de spectacle vivant, organisateurs de festival, auteurs...), les projets de restauration et de valorisation du patrimoine. Elle est aussi responsable de l'inventaire régional du patrimoine culturel qui permet de valoriser les richesses culturelles, architecturales, historiques et scientifiques..



ÉCONOMIE-TOURISME

La Région définit les orientations en matière de développement économique sur tout le territoire et apporte son soutien aux entreprises. Dans le domaine touristique, elle finance des infrastructures (hébergements, aménagements, circuits vélo, itinérance pédestre ou fluviale...).



ENVIRONNEMENT-TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Chef de file des politiques climat, air et énergie sur le territoire, la Région se mobilise pour l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'habitat et soutient la production d'énergies renouvelables. Elle agit aussi pour protéger la biodiversité.



EUROPE-RELATIONS INTERNATIONALES

La Région est l'autorité de gestion des fonds européens, soit 1,4 milliard d'euros au bénéfice de notre territoire pour la période 2014-2020. Elle contribue également au rayonnement international de la Bourgogne-Franche-Comté.



ORIENTATION-FORMATION-EMPLOI

Compétente en matière de formation et d'orientation professionnelle, la Région construit une offre de formation adaptée aux besoins du territoire, des entreprises et des habitants. Elle s'investit particulièrement pour favoriser l'accès à l'apprentissage.



JEUNESSE

La Région s'engage auprès des jeunes de son territoire avec deux initiatives très concrètes : la carte Avantages Jeunes, qui offre de très nombreuses réductions (loisirs, déplacements, culture) et l'aide financière au passage du permis de conduire en échange d'heures de bénévolat.



LYCÉES

Propriétaire des 131 lycées publics de Bourgogne-Franche-Comté, la Région investit pour les moderniser et leur apporter les moyens matériels et financiers pour fonctionner. L'accueil, l'entretien, la maintenance des locaux et la restauration sont assurés par l'intervention de plus de 2800 agents techniques de la Région, en service dans les lycées.



RECHERCHE-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Région finance la rénovation de logements étudiants et des actions en faveur de la vie étudiante. Elle soutient les projets de recherche. Elle accompagne les structures de l'innovation. Elle propose également des bourses de thèse et de post-doctorat ainsi que des aides à la mobilité internationale.



SPORT-VIE ASSOCIATIVE

La Région soutient les associations, essentielles à la cohésion sociale et territoriale, grâce à des dispositifs tels que l'aide à l'emploi associatif. Elle participe à la réalisation d'équipements sportifs, accompagne les athlètes de haut niveau et soutient le sport pour tous. Elle est responsable du Centre de ressources, d'expertise et de performances sportives (CREPS).



MOBILITÉS

La Région organise et finance Mobigo, le service public de transport régional par trains et cars interurbains. Elle est également responsable des transports scolaires hors des agglomérations possédant un réseau de transport public. Elle finance aussi des infrastructures de transport d'intérêt régional et la mise en accessibilité des gares. La Région est responsable de l'achat de trains modernes et confortables pour les voyageurs.



NUMÉRIQUE

La Région finance les Départements pour le déploiement du très haut débit dans les territoires ruraux. Par ailleurs, elle développe un réseau très haut débit par voie hertzienne basé sur une technologie innovante (RCube).



DANS LA NIÈVRE, MA RÉGION EST LÀ!



SUR TOUT LE DÉPARTEMENT

À partir de septembre 2019, les transports scolaires seront gratuits pour tous les élèves du département de la Nièvre. Ce sont 8 000 élèves qui sont concernés par cette mesure en faveur du pouvoir d'achat des familles qui peut représenter une économie allant jusqu'à 250 euros pour une famille de trois enfants.

LIGNE TER NEVERS-DIJON

Depuis décembre 2018, trois trains dits « trains bolides » parcourent la ligne Nevers-Dijon, permettant d'améliorer la desserte ferroviaire du territoire. Il s'agit de la plus importante hausse de desserte des lignes existantes dans la région. Ces TER relient les deux préfectures en à peine plus de 2 heures, contre 2h 30 auparavant. Des dessertes qui sont aussi au bénéfice des habitants de Beaune et du Creusot.



CE QUE MA RÉGION FAIT P

Près de chez moi, dans la Nièvre, l'action de la Région, c'est vraiment du concret ! La preuve par l'exemple avec un aperçu, non exhaustif, de réalisations portées en direct par la collectivité. Mais aussi de projets, initiés par des communes ou des intercommunalités, des entreprises ou des associations qui ont bénéficié d'un coup de pouce régional.

1 NEVERS

Une aide de 13 325 euros a été accordée, dans le cadre du Fonds d'intervention de proximité (FIP), à la commune de Nevers pour le réaménagement du rez-de-chaussée des locaux de l'ancienne école Claude-Tillier, afin de reloger, entre autres, la régie de quartier.

2 NEVERS

La Région a voté une subvention de 51 200 euros pour l'extension du pôle numérique L'Inkub porté par Nevers Agglomération. La Région, qui soutient un maillage sur tout le territoire des « lieux totems » propices au développement d'entreprises du digital, avait déjà apporté son soutien au pôle numérique nivernais « L'Inkub 1 » à hauteur de 302 248 euros. À terme, le site sera en mesure de proposer une offre complète d'accueil et d'accompagnement correspondant à tous les stades de la vie des entreprises du numérique : émergence et formalisation des idées, incubation, création d'entreprises, développement...

3 SAINT-AMAND-EN-PUISAYE

La Région est soucieuse d'encourager un réseau de libraires de qualité sur son territoire. Elle a octroyé, dans ce cadre, 10 000 euros d'aide pour le projet de création d'une librairie en milieu rural « Les oiseaux de nuit ».

4 MORVAN

L'association Morvan Terroirs, qui regroupe des producteurs locaux, bénéficie d'une subvention de 22 800 euros pour l'achat d'un camion frigorifique. Celui-ci permettra de faciliter la distribution des produits frais du réseau sur le territoire et vers des marchés plus excentrés.

5 NEVERS

Au titre du Fonds d'Intervention de Proximité (FIP) qui vise à soutenir des dépenses d'investissement urgentes liées à de petits équipements publics, la Région accompagne l'aménagement de locaux municipaux pour l'installation d'un garage social, localisé à Nevers sur le site Nelson Mandela entre deux quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ce garage solidaire est géré par l'association ASEM (Association des acteurs solidaires en marche).

6 COSNE / CHALLUY COURS-SUR-LOIRE

L'antenne du lycée agricole de Challuy dite « Les Cottreaux » accueille une centaine d'élèves de la quatrième à la terminale et propose le bac professionnel CGEA vigne et vin. Le chai existant présente de grandes insuffisances aussi bien au niveau de la sécurité des personnes qu'au niveau pédagogique. L'objectif est de construire une cuverie exemplaire afin de conserver le rayonnement du lycée auprès des acteurs du territoire et de conserver l'image de la Bourgogne viticole vis-à-vis des nombreuses personnes qui visitent la structure. La Région soutient ce projet à hauteur de 950 000 euros.



L'antenne du lycée agricole de Challuy.

7 SOUCY-SUR-LOIRE

La Région a accompagné SA Bois et Sciages dans son projet d'agrandissement du système de triage. L'aide à ce projet s'est élevée à 625 000 euros. Cette scierie constitue l'un des principaux sites producteurs de composants bois pour la construction au niveau national.

8 COSNE-SUR-LOIRE

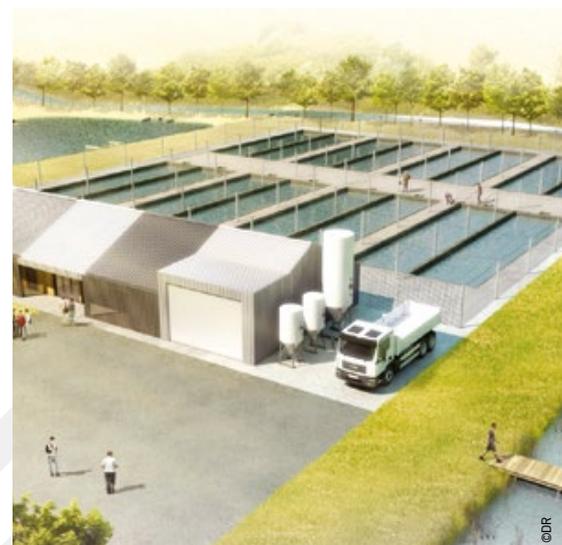
Dans le cadre du contrat de ville piloté par la ville de Cosne-sur-Loire, la Région consacre une enveloppe de plus de 3 millions d'euros à la mutation du quartier Saint-Laurent (réhabilitations, restructurations, démolitions, reconstructions). Elle a également subventionné le chantier de modernisation de la piscine Saint-Laurent, entre 2016 et 2018.

9 DECIZE

La Région a participé, *via* une aide de 200 000 euros, aux travaux d'aménagement de la place Saint-Just, à l'entrée du centre-ville de Decize. Elle a également subventionné la construction d'un court de tennis couvert qui a permis au club local, l'AS Tennis, de recruter un nouveau moniteur.

10 CORANCY / CHÂTEAU-CHINON

La Région et l'établissement public d'enseignement et de formation professionnelle agricole du Morvan ont décidé de s'engager en co-maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation de la pisciculture située sur le site de Corancy, équipement essentiel à la formation très spécifique de l'aquaculture, délivrée dans ce lycée. Il s'agit de rénover et de moderniser complètement l'équipement pour qu'il devienne un outil de formation performant sur le plan pédagogique, sécurisé et économe au niveau énergétique. La participation de la Région s'élève à plus de 3 millions d'euros.



Les piscicultures du lycée agricole à Corancy.

11 CLAMECY

La Région accompagne le secteur de l'économie sociale et solidaire et soutient à ce titre la SCOP Nouvelle Imprimerie Laballery à Clamecy. Cette dernière a bénéficié d'une aide de 64 710 euros *via* le fonds européen FEDER pour l'acquisition d'un nouvel outil de production.

12 NEVERS

Les élus régionaux ont voté une aide de 900 000 euros pour la rénovation du café Charbon (réhabilitation, agrandissement de la salle de concert et des locaux de répétition). Avec l'obtention du label national SMAC (Scènes de musiques actuelles) consécutive à ces travaux, la dotation de fonctionnement accordée par la Région a doublé.



© Alain DOIRE / Bourgogne-Franche-Comté Tourisme

13 CHAULGNES

Grâce à une aide de la Région de 9504 euros, le village a pu se doter d'un nouveau *skate park*. Une structure en béton creusée dans le sol. Ce *bowl*, adapté à la pratique du skateboard, du BMX et des rollers, est unique dans un rayon de 200 kilomètres !

14 FOURCHAMBAULT

Depuis l'été 2018, les habitants de Fourchambault peuvent profiter d'un city-stade sur les bords de Loire pour pratiquer football, volley-ball, basket et handball. La Région a accompagné la commune dans cet aménagement avec une subvention de 9734 euros, sur un coût total de 59184 euros.

15 VIGNOBLE

Au même titre que les vigneron bourguignons ou jurassiens, la Région accompagne les viticulteurs nivernais (vins du Val-de-Loire) afin de leur permettre de participer à des salons. Une aide de 13177 euros a ainsi été accordée à sept d'entre eux pour participer au salon professionnel des vins septentrionaux VinoVision à Paris en 2018.



©Alain Doire

16 NEUVY-SUR-LOIRE

La Région accorde une aide de 280000 euros à l'aménagement des quais de bord de Loire à Neuvy-sur-Loire.

17 IMPHY

La Région Bourgogne-Franche-Comté souhaite permettre à chaque habitant d'accéder à des soins de qualité en tous points du territoire. À Imphy, une maison de santé sera implantée en ZI des petits Champs, elle pourra recevoir un effectif de quinze professionnels dont deux médecins, trois psychologues, deux infirmiers, deux kinés, une sage-femme, deux diététiciennes et un pédiatre. La Région soutient ce projet pour un montant de 150000 euros.

18 LA-CHARITÉ-SUR-LOIRE

La Région a soutenu la création d'une chaufferie bois dans le quartier des Clairs Bassins pour alimenter des logements sociaux (trois bâtiments en rénovation et une construction neuve) ; l'ancienne gendarmerie et les « boutes roues » (trois bâtiments) ; une piscine ; deux écoles ; un collège et l'hôpital de La-Charité-sur-Loire (maison médicale et maison de retraite). La participation de la Région s'élève à 300000 euros (plus 200000 euros de fonds européens).

19 NEVERS

La Région attribue 875000 euros au pôle multimodal du Banlay. Le projet consiste à réaménager l'espace public disponible devant la cité scolaire pour y regrouper les dessertes en transport urbain et interurbain tout en sécurisant les cheminements piétons. La cité scolaire du Banlay regroupe trois lycées et un collège représentant environ 2500 élèves.



©David Cebbron

Sylvain MATHIEU

Vice-président en charge de la forêt, de la filière bois et de la montagne

« Notre nouvelle grande région, après une phase de mise en place, est désormais en ordre de marche. Nous avons souhaité illustrer cela à travers quelques exemples et témoignages. Si l'on pouvait résumer la relation entre la Région et la Nièvre, on pourrait dire « Certes loin des yeux, mais près du cœur ! ». Et sachez que vos conseillers régionaux nivernais sont présents, mobilisés et très impliqués pour vous représenter et défendre la Nièvre en permanence !

« Dans la Nièvre on se sent loin de la Région ». Je sais que vous êtes de nombreux Nivernais à penser cela. Il est vrai qu'en Bourgogne, la Nièvre se sentait déjà en marge, loin de Dijon. C'est une réalité géographique et historique, et ce d'autant plus qu'on s'approche de la Loire... Il est donc vrai que l'élargissement de la région à l'est a accentué ce ressenti. Pourtant, la Nièvre est une partie de la région au même titre que n'importe quelle autre et elle bénéficie pleinement de l'action du conseil régional ! La Région est la collectivité structurante et celle qui prépare l'avenir : lycées, apprentissage, formation professionnelle, aménagement du territoire, transports, développement économique, environnement, culture, sports, fonds européens, la Région est présente partout et tout le temps ! »

CONTRATS DE TERRITOIRE SIGNÉS AVEC LA RÉGION

■ Nivernais Morvan : 1,93 M€ ■ Val-de-Loire Nivernais : 5,269 M€

ILS SONT D'ICI...



Catherine Corbeau-Mellot, présidente du domaine Joseph-Mellot, présidente de l'association Dames de cœur de Loire.

CHANGER LE REGARD SUR LES MÉTIERS DE LA VIGNE

« Je suis présidente du domaine Joseph-Mellot depuis 2005. Nous produisons toutes les appellations présentes dans le centre Val-de-Loire. On peine à recruter, car nos métiers sont méconnus. L'apprentissage est sous-estimé. Pour beaucoup, la vigne, c'est l'orientation par défaut. C'est pourquoi j'ai créé l'association Dames de cœur de Loire il y a trois ans. Nous avons obtenu des aides de l'Europe, par l'intermédiaire de la Région. Ça nous a permis de produire des vidéos de présentation des métiers de la vigne et du vin, de financer une plaquette. Les regards, notamment des jeunes, commencent à changer. »



Thierry Descours, directeur de production de Lithopress - Luzy.

L'ÉTIQUETTE MADE IN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

« Nous sommes spécialisés dans la fabrication d'étiquettes adhésives pour des clients de l'agroalimentaire, de l'industrie. Notre société fournit également des marques comme Jules, Brice ou Camaïeu durant les périodes de soldes. Nous faisons aussi beaucoup de logistique, entre autres pour les groupes Nestlé et Chanel. La Région nous aide d'une part au niveau de l'acquisition et du renouvellement de notre matériel afin que nous puissions rester compétitifs sur le marché, et d'autre part pour le recrutement. »



Jean-Luc Revol, directeur de la MCNA (maison de la culture Nevers Agglomération) - Nevers.

LA CULTURE POUR TOUS

« C'est en juillet 2016, à la suite d'un appel d'offres visant à reprendre la direction de la MCNA, que je suis arrivé à ce poste. À cette époque, la structure était refermée sur elle-même ; j'ai eu le souhait d'en ouvrir les portes. Elle est désormais le lieu de diverses représentations. La MCNA est d'ailleurs en pleins travaux. Nous sommes également en pleine refonte de sa charte graphique et de son logo. Son nom sera aussi simplifié en « La Maison ». La Région nous aide financièrement pour ces projets. »



Max Curie, pilier professionnel à l'USO Nevers.

À NEVERS, ON EST BICHONNÉ

« Je suis arrivé à Nevers il y a bientôt deux ans. Je jouais alors à Albi. J'ai été séduit par les infrastructures du club. Tout est fait pour la réussite sportive. Un centre d'entraînement exceptionnel, avec une chambre de cryothérapie, un staff médical omniprésent. Beaucoup de clubs du Top 14 nous envient ! J'avais signé pour trois ans, mais j'ai prolongé jusqu'en 2022. On sort de deux très belles saisons en Pro D2, avec une qualification pour les phases finales en mai dernier. L'objectif, c'est d'atteindre le Top 14, l'élite du rugby français, mais sans griller les étapes. »

AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Photo © David Cebbron

Marie-Guite Dufay l'avait annoncé lors de ses vœux début janvier : la création d'un ticket mobilité - une aide au carburant pour les salariés les plus modestes - a été actée lors de l'assemblée plénière du 29 mars 2019.

LE TICKET MOBILITÉ À 30€/MOIS : C'EST ACTÉ !

◀◀ **Se déplacer doit rester une liberté, un moyen de travailler, pas une contrainte.** ▶▶

Marie-Guite DUFAY

Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté

LE DISPOSITIF

Oui, il faut développer des solutions de mobilité alternatives à la voiture. La Région s'y emploie. Mais il faut aussi savoir reconnaître que ces solutions ne sont pas applicables partout. La voiture reste le moyen de transport privilégié de 91 % des habitants en zone rurale : « Pas par choix, mais par nécessité, car il n'existe pas d'offre de transport collectif », avance Marie-Guite Dufay. La Présidente de la Région poursuit : « Un Français sur quatre refuse un emploi pour une question liée à la mobilité. Ce n'est pas normal. Nous proposons la mise en place d'un ticket mobilité sur le modèle du ticket-restaurant. La valeur faciale est de 30 euros : 15 euros pris en charge par la Région, 15 euros par l'employeur. Il pourra bénéficier aux salariés qui touchent jusqu'à deux fois le SMIC, et qui doivent rouler plus de 30 km pour se rendre à leur travail sans autres solutions de transport collectif. C'est un coup de pouce transitoire pour le carburant le temps que des solutions plus durables soient mises en place. Se déplacer doit rester une liberté, un moyen de travailler, pas une contrainte. »



Photo © David Cebbron

SUR LA BASE DU VOLONTARIAT DES ENTREPRISES

Ce ticket mobilité a été co-construit aussi bien avec les organisations syndicales que patronales : « Nous sommes partants, à partir du moment où ce chèque mobilité est établi sur la base du volontariat de l'entreprise, et qu'il est défiscalisable » avançait



Photo © David Cebbron

Jean-Philippe Richard, Président du MEDEF, lors de la présentation du ticket mobilité en janvier dernier. Deux conditions qui ont depuis été actées et entérinées par l'assemblée plénière de la Région, le 29 mars 2019. Le dispositif est finalisé, et a été mis en œuvre depuis le 1^{er} mai 2019.

www.bourgognefranchecomte.fr/dispositif-ticket-mobilite

VERS LES AUTRES, VERS DEMAIN

La Région agit pour l'avenir de son territoire et de ses habitants. L'ambition régionale est de faire de la Bourgogne-Franche-Comté une région attractive, connectée, respectueuse de son environnement et solidaire.

Pour mon avenir aussi, Ma Région est là !



Access Code School à Besançon.



Avec le tarif - de 26 ans, les trajets en TER Bourgogne-Franche-Comté sont à moitié prix toute l'année.

251 MILLIONS D'EUROS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUR 4 ANS

C'est un effort sans précédent. Avec l'État, la Région a lancé officiellement fin 2018 son Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC). Objectif : accompagner les plus éloignés de l'emploi et anticiper les besoins des entreprises, en travaillant sur les compétences. Grâce aux 251 millions d'euros injectés en Bourgogne-Franche-Comté, les parcours de formation seront adaptés dans leur durée et leur contenu pour améliorer la qualification des demandeurs d'emploi et lever les freins à l'accès à la formation. 117 000 Bourguignons-Francis-Comtois sont potentiellement concernés par le PRIC. Une question ? Composez le 09 71 04 73 78 (prix d'un appel local).

POUVOIR D'ACHAT : LA RÉGION DANS SON RÔLE

Gratuité des transports scolaires (dès le 1^{er} septembre 2019), trajet en cars à 1,50 euro, aide au permis de conduire, tarification sociale dans les lycées... Dans toutes ses compétences, la Région agit pour améliorer le pouvoir d'achat des Bourguignons-Francis-Comtois. Dernières décisions en date : une bourse exceptionnelle de 100 euros pour les 4 800 lycéens internes boursiers, le doublement de la rémunération des stagiaires en formation professionnelle, ou encore la mise en place d'un ticket mobilité (30 euros par mois) pour les déplacements domicile-travail en véhicule motorisé.

LE TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS EN 2022

La Région finance les Départements pour qu'ils accélèrent l'arrivée du Très Haut Débit internet dans les territoires ruraux. Elle est aussi la première région française à proposer une solution par voie hertzienne (R-Cube). Enfin, elle fait de l'accompagnement à la maîtrise des usages numériques une priorité absolue tant pour les citoyens que pour les entreprises.



Grâce à son programme Effilogis, la Région accompagne les particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : TOUS CONCERNÉS !

Adopté fin 2017, le service public de l'efficacité énergétique (SPEE) propose des aides aux particuliers propriétaires de maisons individuelles, propriétaires occupants et bailleurs. Il informe et oriente vers les bons interlocuteurs pour un accompagnement de projet, allant du changement de chaudière à la rénovation globale. Le service public est doté d'outils simples, comme l'audit énergétique comprenant état des lieux et scénarios de travaux avec chiffrages. En fonction de leurs revenus, certains ménages pourront également bénéficier d'une aide de 5 000 euros pour une rénovation BBC globale et de 2 500 euros pour une rénovation par étapes.

Notre Région d'Avance – La Gauche Unie

Depuis décembre 2015 et la fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté, notre majorité s'attache à construire une nouvelle collectivité qui assume ses compétences avec l'objectif de peser réellement sur votre quotidien et sur le développement de tous les territoires.

La Région et le quotidien, ce sont avant tout des actions destinées à préserver votre pouvoir d'achat : allègement des coûts de rentrée scolaire (gratuité des manuels et équipements dans les lycées et CFA) ; soutien aux familles pour la cantine et l'internat ; gratuité des transports scolaires ; soutien à la rénovation énergétique des logements... Nous veillons également à construire une offre de mobilité accessible au plus grand nombre, avec des TER aux horaires renforcés et disposant d'une tarification attractive ou des lignes régionales de car avec une tarification unique à 1,50 euro.

En mars dernier, nous avons amplifié l'action de la Région en direction des déplacements du quotidien, en mettant en place un ticket mobilité qui permet, en lien avec les employeurs partenaires, d'aider à hauteur de 30 euros par mois les salariés modestes qui sont contraints d'effectuer de longs trajets pour rejoindre leur travail.

C'est avec le même volontarisme que nous déployons nos politiques à destination des territoires, pour y accroître la qualité de vie et contribuer au déploiement de services aux populations. En contractualisant avec les collectivités locales et en développant de nouveaux outils innovants, la Région contribue à un investissement public équilibré : points de services aux publics, santé, numérique, sport, culture. Les champs d'intervention sont variés et contribuent au mieux-vivre et à l'attractivité économique de notre Région.

Notre Région d'Avance – La Gauche Unie

Contact : jerome.durain.elu@bourgognefranchecomte.fr

Union des Républicains de la Droite et du Centre

Une région en retard

Il y a bientôt quatre ans que la Bourgogne et la Franche-Comté ont fusionné à marche forcée. Tout était censé être prêt et Marie-Guite Dufay nous promettait même qu'elle serait « une région d'avance ».

Le mi-mandat passé, La Bourgogne-Franche-Comté est pourtant dans le bas des classements des régions françaises en matière d'attractivité.

Augmentation de 42 % de la taxe sur la carte grise ; augmentation des dépenses de fonctionnement ; contrats métropolitains inopérants ; tensions entre Dijon et Besançon ; dessertes TER de Villers-les-Pots, Neuilly-lès-Dijon et Franois supprimées, gares et guichets fermés... Voici les tristes conséquences de cette grande région voulue par la Gauche.

Alors qu'elle aurait eu besoin d'un nouveau souffle, d'une nouvelle ambition, la gestion de Marie-Guite Dufay plombe la dynamique de la Bourgogne-Franche-Comté.

Pour une région plus forte, la Droite et le Centre proposent :

- Baisse immédiate des taxes sur les cartes grises ;
- Contractualisation avec les 8 Départements ;
- Investissements massifs dans la reconversion industrielle pour protéger nos emplois.

Union des Républicains de la Droite et du Centre

Contact : francois.sauvadet.elu@bourgognefranchecomte.fr

Le Rassemblement National

Pour lutter contre la désertification médicale : préservons tous les services hospitaliers de proximité !

Pour faire semblant de répondre à la crise, Emmanuel Macron a annoncé l'arrêt des fermetures d'hôpitaux jusqu'en 2022. Derrière ces promesses, le démantèlement du système de santé va se poursuivre avec la suppression des maternités, des services d'urgence et de chirurgie. Les hôpitaux de proximité seront maintenus mais deviendront fantômes car vidés de leurs services vitaux. La politique d'austérité est une réalité partout dans la Région, de Tonnerre à Saint-Claude. Comme toujours, les habitants de la ruralité sont sacrifiés sur l'autel de la rentabilité, incompatible avec une réelle politique de santé publique. Pour assurer la santé pour tous, les élus du Rassemblement National s'opposent à toutes les fermetures de services. L'offre de soins doit être préservée dans tous nos territoires.

Le Rassemblement National

Contact : julien.odoul.elu@bourgognefranchecomte.fr

ABONNEZ-VOUS AUX INFORMATIONS DE LA RÉGION !

Je souhaite recevoir le magazine de la Région GRATUITEMENT par voie postale

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : VILLE : _____

COURRIEL : _____ @ _____

Je souhaite recevoir des informations de la Région par courriel : OUI NON

À découper et à renvoyer à l'adresse suivante : Région Bourgogne-Franche-Comté – 4 square Castan – CS 51857 – 25031 Besançon CEDEX





AU CAR DE TOUR TARIF UNIQUE

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

mobigo
Bourgogne-Franche-Comté
emmène-moi là où je veux !

Retrouvez toutes les informations sur www.viamobigo.fr | 03 80 11 29 29